

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 16 mars 1956

La séance est ouverte à onze heures.

### LES CHEMINS DE FER ET LA MARINE MARCHANDE

#### ADOPTION DU PREMIER RAPPORT DU COMITÉ SESSIONNEL

M. H. P. Cavers (Lincoln) présente le premier rapport du comité sessionnel des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle, et en propose l'adoption.

(La motion est adoptée.)

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

#### ISRAËL—PERMIS D'EXPÉDITIONS D'ARMES

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je désire faire une brève déclaration à propos des expéditions d'armes en conformité du programme du Gouvernement qui consiste à prendre en considération toutes les demandes d'expéditions d'armes à mesure qu'elles sont présentées, comme je l'ai dit plus d'une fois déjà à la Chambre.

Hier, le cabinet a approuvé trois de ces demandes pour Israël. Elles ont été étudiées à la lumière de la tension qui existe en ce moment en Moyen-Orient, comme j'ai dit qu'elles le seraient lorsque le cabinet en serait saisi; or on a jugé que, bien que les causes fondamentales de tension persistent, les craintes qui existaient lorsque sir John Glubb a été relevé de son commandement de la légion arabe, et lorsque certains engagements ont eu lieu sur le lac de Tibériade, se sont atténuées ces jours derniers. Des discussions ont lieu en ce moment sur la façon dont les Nations Unies pourraient intervenir efficacement en vue de faciliter un règlement pacifique du problème.

La première des demandes approuvées portait sur 1,754 obus pour pièces de 25; le cabinet était déjà saisi de cette demande depuis un certain temps et il en a été question plus d'une fois à la Chambre.

Deux autres demandes ont été soumises au cabinet hier à l'égard de matériel de défense pour Israël; elles ont été approuvées et les permis d'exportation ont été accordés. Un de ces permis avait trait à une petite commande pour du matériel électronique évalué à \$1,200 et comprenant 40 unités pour la

transformation d'appareils de t.s.f. du courant direct au courant alternatif. L'autre a trait à une commande de \$136,361.59 pour des pièces de rechange pour des chars Sherman M-IV.

L'histoire de cette commande c'est qu'en 1954 un permis d'exportation a été accordé à l'égard d'une commande pour Israël évaluée à \$565,071.36, comprenant des pièces pour chars de combat, sans blocs de culasse ni armes. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson) a déjà parlé de cette commande en d'autres occasions, les 24 et 26 janvier. La commande n'a pas été entièrement livrée pendant la période de validité de ce permis, période qui a expiré le 16 juillet 1955. Le 26 juillet 1955, un nouveau permis, valide pour six mois, a été approuvé à l'égard de la partie non livrée de la commande placée en 1954. Le second permis a expiré le 26 janvier 1956, mais la commande n'avait pas encore été complètement exécutée.

Les honorables députés se souviennent que, dans l'intervalle, le 20 janvier, on a suspendu temporairement toutes les expéditions au Moyen-Orient. Le 3 février, une demande de permis a été présentée à l'égard du reste de la commande non livrée, représentant une valeur de \$136,361.59; c'est cette requête qui a été déferée hier au cabinet, qui l'a approuvée.

(Plus tard)

#### MOYEN-ORIENT—INTERPELLATION AU SUJET DES DEMANDES EN COURS POUR EXPÉDITIONS D'ARMES

L'hon. George A. Drew (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le Gouvernement ayant annoncé ce matin une décision qu'il a prise à propos des expéditions d'armes, le premier ministre dirait-il à la Chambre si d'autres demandes faites par des pays du Moyen-Orient sont actuellement en suspens? Dans le cas de l'affirmative, quels sont ces pays et sur quoi portent les demandes?

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Le cabinet a été saisi hier de deux demandes du gouvernement d'Israël, et la décision à ce propos a été remise à plus tard. Si une décision est prise à propos de ces demandes, la Chambre en sera immédiatement mise au courant.

L'hon. M. Drew: Je veux poser une question complémentaire à ce sujet. Le Gouvernement a-t-il maintenant pris pour ligne de